



Offre d'accompagnement CPOM

L'URIOPSS vous accompagne dans les étapes de négociation de votre CPOM

Objectifs:

- ▶ Apporter une expertise et une vision extérieure sur les activités réalisées et les projets
- ▶ Identifier et valoriser les actions menées
- ▶ Apporter une aide à la décision dans la définition des axes stratégiques, base de la négociation
- ▶ Répondre à une demande technique de réalisation du diagnostic, du plan d'actions, et de la proposition budgétaire
- ▶ Accompagner dans les négociations avec les financeurs

		Nombre de journées
Etape 1	Méthodologie	1
<i>Définition des règles de fonctionnement</i>		
<i>Planification</i>		
Etape 2	Diagnostic	3.5
<i>Réalisation du diagnostic</i>		
<i>Périmètre / activité / Bilan social / Qualité / Offre / Financier</i>		
<i>Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces</i>		
<i>Aide à la complétude du diagnostic partagé</i>		
Etape 3	Plan d'actions	4
<i>Réalisation du plan d'actions</i>		
<i>Mise en cohérence du projet d'établissement, PRS, Schéma départemental</i>		
<i>Aide à la définition des objectifs sur la base du diagnostic</i>		
<i>Co-construction des fiches actions et des indicateurs</i>		
Etape 4	Proposition budgétaire & stratégie	5
<i>Mise en adéquation des moyens avec les objectifs</i>		
<i>Relecture et supervision du BBZ et EPRD</i>		
<i>Définition de la stratégie de négociation</i>		
Etape 5	Négociation	1.5
<i>Accompagnement dans la négociation avec les financeurs</i>		
<i>Aide à la complétude des documents</i>		
Livrable	Elaboration de la note technique	
<i>Méthodologie</i>		
<i>Diagnostic</i>		
<i>Plan d'actions et objectifs</i>		
<i>Axes de négociations</i>		

Votre Contact

Céline BLONDEL, Conseillère Technique Gestion-Tarification
 URIOPSS Bourgogne Franche-Comté
 03 80 68 47 20 – c.blondel@uriopss-bfc.fr